Bouchons à la Duranne: l'élu dégaine les chiffres

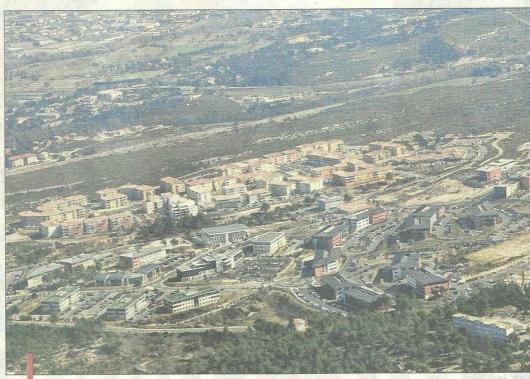
Alors que le monde économique grince des dents, Jean-Marc Perrin évoque de futurs aménagements. Mais il incite aussi salariés et entreprises à changer leurs habitudes

ertains de mes salariés démissionnent parce que ce n'est plus vivable". Voilà pour le témoignage d'un patron remonté comme une pendule, qui s'exprimait dans La Provence du 27 décembre dernier, à l'occasion d'un dossier consacré à l'avenir des zones d'activités. Guy Puech expliquait ainsi qu'à la Duranne, où il dirige une société d'informatique, "le premier problème c'est les transports", évoquant tout de go les bouchons interminables dans le quartier - qui mêle habitat et activité économique - aux heures de pointe. Et ce, au-delà même des interminables embouteillages qui sont devenus la marque de fabrique de la RD9.

"20 % des habitants travaillent dans le quartier"

L'adjoint spécial de la Duranne, Jean-Marc Perrin, nous a écrit pour nous donner son sentiment sur cette épineuse question. Dans son courrier, il déclare considérer "ce sujet comme prioritaire et urgent et (nous) allons, avec le CG13, faire des aménagements à court et plus long terme"

Néanmoins, l'élu dispose aussi de "quelques données sincères sur la sociologie et typologie du quartier" - en l'occurence un sondage qui avait été organisé auprès de 220 foyers en fin 2010.



Le quartier de la Duranne mêle habitat et activité économique ; il est régulièrement paralysé par l'afflux de voitures.

Données qui montrent entre autres que "55% des habitants de la Duranne travaillent dans un rayon maxi de 10 km. Parmi eux, environ 40% sur le pôle d'activités, y compris la Pioline, et 15 à 20% qui travaillent dans le quartier". Jean-Marc Perrin en est donc persuadé: "tous ces habitants/salariés, sont pour la

plupart, à contre-bouchon, aux heures pendulaires. Enfin une donnée qui n'est jamais prise en compte: au moins 15 % des habitants de la Duranne pourraient se rendre, à pied, sur leur lieu de travail en 15 minutes maxi... mais ce n'est pas le cas et il y a toujours une bonne excuse..."

L'élu renvoie aussi la balle

dans le camp des entreprises:
"De même, sont peu (ou pas à ma connaissance) prises en compte les dispositions collégiales prises par les entreprises pour éviter un flux d'environ 20000 véhicu-les/jour qui entrent et sortent du pôle d'activité d'Aix, dans la même heure de temps, deux fois par jour aux heures de pointe".

J.D.